



Département Scientifique  
Mathématiques, Informatique,  
Physique et Systèmes

## Procès Verbal du Conseil plénier du Département Scientifique

*Jeudi 15 février 2018 à 10h*

*Membres titulaires présents ou représentés avec voix délibérative* : Philippe COMBETTE, Anne-Lise FAIVRE (procuration à Thierry MICHEL), Marc HERZLICH, Serge MORA, Sandrine BARDET, Thierry MICHEL, Clémentine NEBUT, Gwladys TOULEMONDE, François GIBIER, Alain FOUCARAN (représenté par Fabien PASCAL), Pierre LEFEBVRE, Paul LANDAIS (procuration à Marc HERZLICH), Stéphane PAGANO, Philippe POIGNET, Matteo VALENZA, Philippe PUJAS (représenté par Petru NOTINGHER), Serge PRAVOSSOUDITCH (représenté par Moulay-Said EL YOUSOUFI).

*Membres suppléants présents avec voix délibérative* : Marianne HUCHARD, Simon LE FLOCH, Frédéric COMBY

*Membres suppléants présents avec voix consultative* : Bruno ROUZEYRE

*Invités permanents présents* :

*Invité ponctuel* : aucun

*Assistait à la séance* : Carmela MADONIA, secrétariat du DS MIPS

### ORDRE DU JOUR :

1. Informations générales
2. Validation du PV de la séance du 16 novembre 2017
3. Validation des statuts du Centre de prototypage 3D suite à demande de modification de Polytech Montpellier
4. Validation des statuts du Pôle CNFM de Montpellier
5. Validation des statuts du Mesocentre de calcul Meso@LR
6. Questions diverses

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 10h05.

En préliminaire à la séance, le Directeur du DS remercie les membres du Conseil d'avoir accepté de se rendre à ce Conseil exceptionnel qui n'avait pas été prévu dans le calendrier diffusé en fin d'année dernière.

### **1. Informations générales**

La prochaine Journée MIPS est annoncée : elle aura lieu le 5 mars 2018. Les orateurs ont été choisis et le programme est désormais publié sur le site web du DS.

Par ailleurs, une conférence exceptionnelle de Thibault Damour, médaille d'or 2017 du CNRS, est organisée par le DS MIPS conjointement avec la Faculté des Sciences le 14 mars prochain à 16h30.

Le Conseil Académique (CAC) de l'UM va probablement faire évoluer les règles de constitution des comités de sélection afin de respecter au mieux l'esprit de la loi. Notamment, les membres des organismes ou établissements montpellierains ne seraient plus considérés comme membres extérieurs. Toutes ces informations sont néanmoins données sous réserves de la validation par le CAC du futur cadrage.

Le projet MUSE a publié un appel à projet pour soutenir une dizaine de projets de recherche « conséquents » (montants de l'ordre de 300 à 400 k€ par projet), et il va lancer plusieurs autres appels d'offres : un sur la pédagogie, autour du « Centre de soutien aux initiatives pédagogiques », un sur les initiatives étudiants et un sur la mobilité internationale, qui intègre le dispositif « professeurs invités » de l'UM. La prochaine étape dans le projet MUSE est la réflexion sur le pôle de recherche « MIPS » de MUSE, qui sera amené à jouer un double rôle : structure d'animation propre à MUSE mais aussi précurseur de la structuration de la future Université.

La Commission recherche (CR) de l'UM a décidé le 12 février dernier de soutenir les demandes portées par le DS

dans le cadre de l'AAP « Soutien aux plateformes ». Le Magasin de Physique recevra une subvention de 7 915 € et le Laboratoire du Froid de 15 000 €.

Enfin, suite au débat ayant eu lieu en conseil de MIPS en janvier, le LabEx NUMEV a mis en place les groupes de travail en vue de sa demande de renouvellement : il y a 8 groupes de travail « scientifiques » (un par axe ou projet intégré du LabEx) et un groupe de travail « formation ». Il est proposé qu'une séance publique de restitution des groupes de travail ait lieu début mai. Les membres du Conseil de DS sont encouragés à participer à cette séance.

### **3. Validation du PV de la séance du 16 novembre 2017**

Après correction des fautes de frappe signalées en séance, le Directeur du DS met la proposition de PV au vote :

**NE PREND PAS PART AU VOTE : 0**

**VOTANTS : 20**

**POUR : 19      ABSTENTION : 1      CONTRE : 0**

### **3. Validation des statuts du Centre de Prototypage 3D**

Le directeur de Polytech Montpellier a fait remonter son souhait d'adosser également le centre de prototypage PRO3D à l'école Polytech Montpellier, afin de valoriser l'implication de l'école dans la plateforme et son rôle dans la formation et le transfert. L'adossement à la Faculté des sciences a été également ajouté pour les mêmes raisons. Suite à cette demande, plusieurs conseillers soulignent que nombreuses sont les plateformes qui sont au service de la recherche, de la formation et du transfert et que plusieurs structures peuvent prétendre à jouer le rôle de structure d'adossement.

Le Directeur du DS met la proposition au vote :

**NE PREND PAS PART AU VOTE : 0**

**VOTANTS : 20**

**POUR : 20      ABSTENTION : 0      CONTRE : 0**

### **4. Validation des statuts du Pôle CNFM de Montpellier**

Les statuts du Pôle CNFM ont été finalisés suite à des discussions entre la direction du DS, le LIRMM, Polytech Montpellier et le responsable de la plateforme. La plateforme est désormais adossée au LIRMM et à Polytech Montpellier.

Après présentation, le Directeur du DS met la proposition au vote :

**NE PREND PAS PART AU VOTE : 0**

**VOTANTS : 20**

**POUR : 20      ABSTENTION : 0      CONTRE : 0**

### **5. Validation des statuts du Mesocentre de calcul Meso@LR**

Les statuts du Mesocentre de calcul sont présentés. Le Mesocentre est la seule plateforme rattachée au DS MIPS qui dispose de la labellisation « d'intérêt général à l'échelle de l'établissement ». Elle demeure néanmoins solidement ancrée au sein du DS.

Après présentation, le Directeur du DS met la proposition au vote :

**NE PREND PAS PART AU VOTE : 0**

**VOTANTS : 20**

**POUR : 20      ABSTENTION : 0      CONTRE : 0**

### **6. Questions diverses**

En l'absence de questions diverses, le Conseil est levé à 11h05.

PV validé par le Conseil du 3 mai 2018